

Guéret le 28 juin 2019

### Canicule

#### Renforcement du dispositif d'accueil de jour et de l'abri de nuit de Guéret

Suite au déclenchement du niveau 3 du plan départemental canicule et afin de protéger les sans-abris particulièrement exposés à la chaleur, la Préfète de la Creuse a décidé de renforcer les mesures de prévention.

Les horaires de l'accueil de jour (9h30 à 16h30) et de l'abri de nuit (18h à 20h30) gérés par le Comité d'accueil Creusois, sont étendus durant cet épisode de canicule aux horaires suivants .

Vendredi 28 juin :

- centre de jour : extension d'ouverture jusqu'à 17h (au lieu de 16h30),
- abri de nuit : ouverture à 17h30 (au lieu de 18h).

Dans le cadre du 115, le Comité d'accueil Creusois prendra en charge les familles vulnérables avec jeunes enfants pour se rendre à l'hôtel.

Samedi 29 juin :

- centre de jour : extension ouverture jusqu'à 17h (au lieu de 16h30),
- abri de nuit : ouverture habituelle de 18h à 20h30.

Dimanche 30 juin :

- centre de jour : ouverture exceptionnelle à la demande . Une affiche précisera que le centre de jour est ouvert en raison du plan canicule et qu'il convient de composer le 115. Un agent viendra alors pour assurer l'ouverture du lieu (de 9h à 17h),
- abri de nuit : ouverture de 8h à 19h30 sans interruption.

Les sans-domicile fixe sont invités à venir se désaltérer et se rafraîchir sur site. Des bouteilles d'eau ont été prévues en quantité renforcée pour permettre d'effectuer une distribution aux personnes qui seront prises en charges par le service si nécessaire.

De plus les maraudes sur le territoire de la ville de Guéret ont été renforcées en journée et le week-end.

Madame la Préfète rappelle les bons réflexes à adopter : boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, ne pas boire d'alcool, maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour, passer du temps dans un endroit frais, donner et prendre des nouvelles de ses proches.

#### Les numéros utiles :

- Une plate-forme téléphonique "Canicule info service" est mise en place par le ministère de la santé au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h jusqu'au 31 août.
- En cas de malaise, appelez immédiatement les secours en composant le **15** ou le **112**.
- Le **115**, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.